



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le préfet de la Charente, au vu des informations transmises par Météo-France et du bulletin spécial de la zone de défense Sud-Ouest, décide la mise en place d'une :

ALERTE NIVEAU JAUNE

Avec une situation météorologique à surveiller pour le phénomène de **VENT VIOLENT** sur le département de la Charente pour le jeudi 8 janvier 2026 à partir de 17 heures.

Evolution prévue : Sur la Charente, on attend dès la soirée et jusqu'au lendemain matin, des rafales de l'ordre de 90 à 100 km/h et localement 110 km/h. Le vent s'atténue progressivement dès le début de matinée.

ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE

→ MAIRIE ←

Il est demandé aux maires de prendre toute mesure d'information et de protection des populations, notamment :

- d'avertir les organisateurs des manifestations de plein air prévues dans leur commune ;
- d'évacuer, en cas de nécessité, les chapiteaux, tentes et structures (CTS) ;
- de prévenir et mettre à l'abri les populations hébergées en plein air ;
- d'informer la population des conseils de comportements ci-après.

→ SERVICES DE L'ÉTAT ET PARTENAIRES ←

Il est demandé aux services de :

- mobiliser les moyens propres à remplir les missions prévues par les dispositions ORSEC ;
- désigner un représentant prêt à rejoindre le centre opérationnel départemental (COD) de la préfecture en cas de demande ;
- informer leurs agents et la population des conseils de comportements ci-après.

CONSEILS DE COMPORTEMENT

- Je protège ma maison et les biens exposés au vent (salon de jardin, jeux d'extérieur, parasol, tonnelle...)
- Je me tiens informé auprès des autorités
- Je limite mes déplacements
- Je prends garde aux chutes d'arbres et d'objets
- Je n'interviens pas sur les toits
- J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison
- Je tiens à disposition mon kit d'urgence

Vous pouvez vous tenir informés des évolutions

De la situation météorologique

- sur le site www.meteo.fr
- au 05 67 22 95 00

À Angoulême, le 08 janvier 2026

Pour le préfet et par délégation,
le chef du service interministériel de
défense et de protection civiles



Pierre GÉ